



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

RECUEIL SPECIAL n° 31 du 11 avril 2018

Le Recueil des Actes Administratifs sous sa forme intégrale est consultable en Préfecture, dans les Sous-Préfectures, ainsi que sur le site Internet de la Préfecture (www.pas-de-calais.gouv.fr)

CENTRE PÉNITENTIAIRE DE VENDIN-LE-VIEIL.....4

Secrétariat de Direction.....4	4
- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018 qui annule et remplace celle du 18 septembre 2017 relative à l'accès à l'armurerie sans autorisation préalable.....4	4
- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018 qui annule et remplace celle du 18 septembre 2017 relative aux mesures d'affectation des personnes détenues en cellule.....4	4
- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018 qui annule et remplace celle du 18 septembre 2017 relative aux aménagements de cellule.....4	4
- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018 qui annule et remplace celle du 18 septembre 2017 relative à l'appel des autorités dans le cadre d'un incident grave.....5	5
- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018 qui annule et remplace celle du 18 septembre 2017 relative à l'utilisation de l'armement en position à la porte d'entrée principale.....5	5
- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018 qui annule et remplace celle du 18 septembre 2017 relative aux autorisations de visite autres que celle des familles.....6	6
- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018 qui annule et remplace celle du 18 septembre 2017 relative à des autorisations de mouvements d'argent.....6	6
- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018 qui annule et remplace celle du 18 septembre 2017 relative à la commission pluridisciplinaire unique.....6	6
- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018 qui annule et remplace celle du 18 septembre 2017 relative à des restrictions de correspondance écrite ou d'accès au téléphone.....6	6
- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018 qui annule et remplace celle du 18 septembre 2017 relative aux cours par correspondance et à la présentation à des examens dans l'établissement.....7	7
- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018 qui annule et remplace celle du 18 septembre 2017 relative à une décision prise en urgence par le chef d'établissement relevant normalement du directeur interrégionale.....7	7
- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018 qui annule et remplace celle du 18 septembre 2017 relative à la délivrance de toute certification conforme de copie, extrait de document ou de signature concernant une personne détenue.....7	7
- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018 qui annule et remplace celle du 18 septembre 2017 relative à la délivrance, suspension et annulation des permis de visite.....7	7
- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018 qui annule et remplace celle du 18 septembre 2017 relative à une demande d'investigation corporelle interne.....8	8
- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018 qui annule et remplace celle du 18 septembre 2017 relative à l'engagement de poursuites disciplinaires.....8	8
- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018 qui annule et remplace celle du 18 septembre 2017 relative à la gestion de l'isolement d'une personne détenue.....8	8
- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018 qui annule et remplace celle du 18 septembre 2017 relative à la désignation des personnes détenues autorisées à participer à des activités.....9	9
- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018 qui annule et remplace celle du 18 septembre 2017 relative aux mesures de contrôle pour les personnes accédant au centre pénitentiaire.....9	9
- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018 relative aux retenues au profit du trésor public.....9	9
- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018 qui annule et remplace celle du 18 septembre 2017 relative à :.....10	10
aux mesures de retrait, pour des motifs de sécurité, des objets et vêtements habituellement laissés en leur possession ainsi que des médicaments, matériels et appareillage médicaux / aux mesures de fouille des personnes détenues / à l'utilisation de moyens de contrainte.....10	10
- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018 qui annule et remplace celle du 18 septembre 2017, relative au placement préventif en cellule disciplinaire ou en cellule de confinement.....10	10
- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018 qui annule et remplace celle du 18 septembre 2017 relative à la désignation des personnes détenues autorisées à participer à des activités.....11	11
- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018 qui annule et remplace celle du 18 septembre 2017 relative au placement en cellule de protection d'urgence.....11	11
- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018 qui annule et remplace celle du 1ER mars 2016 relative à la présidence de la commission de discipline.....11	11
- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018 qui annule et remplace celle du 18 septembre 2017 relative à la prise en charge d'objets ou bijoux appartenant à un détenu.....12	12
- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018 qui annule et remplace celle du 18 septembre 2017 relative au recours gracieux ou plainte administrative des personnes détenues.....12	12
- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018 qui annule et remplace celle du 18 septembre 2017 relative à l'autorisation pour un retrait d'argent.....12	12
- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018 qui annule et remplace celle du 18 septembre 2017 relative au retrait en urgence d'une personne détenue placée à l'extérieur du centre pénitentiaire.....12	12

- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018 qui annule et remplace celle du 18 septembre 2017 relative à la fixation des sommes détenues par les personnes détenues autorisées à se trouver à l'extérieur de l'établissement.....	13
- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018 qui annule et remplace celle du 18 septembre 2017 relative à la sortie des armes et du matériel de sécurité de l'armurerie.....	13
- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018 qui annule et remplace celle du 18 septembre 2017 relative aux habilitations ou suspensions provisoires d'habilitations.....	13
- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018 qui annule et remplace celle du 18 septembre 2017 relative à la suspension à titre préventive d'une activité ou formation professionnelle rémunérée.....	13
- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018, remplace celle du 12 octobre 2017, relative à la transmission de sommes d'argent acquises sans autorisation préalable, au régisseur des comptes nominatifs.....	14
- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018 qui annule et remplace celle du 18 septembre 2017 relative à l'organisation des visites de détenus dans un parloir.....	14

CENTRE PÉNITENTIAIRE DE VENDIN-LE-VIEIL

SECRETARIAT DE DIRECTION

- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018 qui annule et remplace celle du 18 septembre 2017 relative à l'accès à l'armurerie sans autorisation préalable

Délégation est donnée à :

monsieur Marc GINGUENE, directeur adjoint
madame Mathilde CUNHA, directrice adjointe
madame Hélène BARON, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
madame Sophie DAILLY, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
monsieur Jean-Frédéric HENRARD, chef de détention dans le cadre de l'astreinte de direction
monsieur Khalid BOUCETTA, adjoint au chef de détention et officier Infra-Sécurité
monsieur Robert LEDOUX, major

Pour accéder à l'armurerie, sans autorisation préalable, dans le cadre de la gestion et de l'entretien des armes et des matériels de sécurité.

Fait à Vendin-le-Vieil le 03 avril 2018
Le directeur du centre pénitentiaire
Signé Vincent VERNET

- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018 qui annule et remplace celle du 18 septembre 2017 relative aux mesures d'affectation des personnes détenues en cellule

Délégation est donnée à :

monsieur Marc GINGUENE, directeur adjoint
madame Mathilde CUNHA, directrice adjointe
madame Hélène BARON, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
madame Sophie DAILLY, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
monsieur Jean-Frédéric HENRARD, chef de détention
monsieur Khalid BOUCETTA, l'adjoint au chef de détention
madame Anne LEVEUGLE, lieutenant pénitentiaire
monsieur Patrick FARLOT, lieutenant pénitentiaire
monsieur Jamel MIRAOU, lieutenant pénitentiaire
madame Céline BERTRAND, lieutenant pénitentiaire
madame Virginie DELOFFRE, lieutenant pénitentiaire
madame Georgette TONYE MAKON, lieutenant pénitentiaire

Pour la conduite de la procédure et les décisions relatives aux mesures d'affectation des personnes détenues en cellule.

Fait à Vendin-le-Vieil le 03 avril 2018
Le directeur du centre pénitentiaire
Signé Vincent VERNET

- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018 qui annule et remplace celle du 18 septembre 2017 relative aux aménagements de cellule

Délégation est donnée à :

monsieur Marc GINGUENE, directeur adjoint
madame Mathilde CUNHA, directrice adjointe
madame Hélène BARON, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
madame Sophie DAILLY, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
monsieur Jean-Frédéric HENRARD, chef de détention
monsieur Khalid BOUCETTA, adjoint au chef de détention
madame Anne LEVEUGLE, lieutenant pénitentiaire
monsieur Patrick FARLOT, lieutenant pénitentiaire
monsieur Jamel MIRAOU, lieutenant pénitentiaire
madame Céline BERTRAND, lieutenant pénitentiaire
madame Virginie DELOFFRE, lieutenant pénitentiaire
madame Georgette TONYE MAKON, lieutenant pénitentiaire
monsieur Robert LEDOUX, major
monsieur Christophe DUFOUR, 1er surveillant
monsieur Eric KOBRZYNSKI, 1er surveillant
monsieur Christophe MISIEK, 1er surveillant
monsieur Sébastien GILLES, 1er surveillant
monsieur Yannick BRUGGEMAN, 1er surveillant
monsieur Mohamed EL BENNOURI, 1er surveillant
monsieur Gilles BERNARD, 1er surveillant
monsieur Nordine AMARA, 1er surveillant
madame Michèle DAUTRICHE, 1ère surveillante
monsieur Gilles DELOFFRE, 1er surveillant

madame Valérie LANDAIS, 1ère surveillante
monsieur Benoît PAEPEGAEY, 1er surveillant
monsieur Rachid SBIAY, 1er surveillant
monsieur Abdoullah TAGROUDJT, 1er surveillant
madame Caroline VAST, 1ère surveillante
monsieur Saïd AIT AHMED, 1er surveillant
madame Isabelle WOSIAK, 1ère surveillante

Pour la conduite de la procédure et les décisions relatives à la destination à donner aux aménagements de cellule fait par une personne détenue au moment de son départ.

Fait à Vendin-le-Vieil le 03 avril 2018
Le directeur du centre pénitentiaire
Signé Vincent VERNET

- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018 qui annule et remplace celle du 18 septembre 2017 relative à l'appel des autorités dans le cadre d'un incident grave

Délégation est donné à :

monsieur Marc GINGUENE, directeur adjoint
madame Mathilde CUNHA, directrice adjointe
madame Hélène BARON, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
madame Sophie DAILLY, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
monsieur Jean-Frédéric HENRARD, chef de détention, dans le cadre de l'astreinte de direction
monsieur Khalid BOUCETTA, adjoint au chef de détention, dans le cadre de l'astreinte officier
madame Anne LEVEUGLE, lieutenant pénitentiaire, dans le cadre de la permanence officier
monsieur Patrick FARLOT, lieutenant pénitentiaire, dans le cadre de la permanence officier
monsieur Jamel MIRAOU, lieutenant pénitentiaire, dans le cadre de la permanence officier
madame Céline BERTRAND, lieutenant pénitentiaire, dans le cadre de la permanence officier
madame Virginie DELOFFRE, lieutenant pénitentiaire, dans le cadre de la permanence officier
madame Georgette TONYE MAKON, lieutenant pénitentiaire, dans le cadre de la permanence officier

Pour la conduite de la procédure relative à l'appel des autorités préfectorales, de police et de gendarmerie dans le cadre d'un incident grave en détention, d'une attaque ou menace venant de l'extérieur ne permettant pas un maintien de l'ordre et de la sécurité par le seul personnel de surveillance ; de l'ordre expresse, dans des circonstances exceptionnelles et pour une intervention strictement définis (cas déterminés aux articles R57-7-83 et R57-7-84 du CPP) d'armer les agents en service dans les locaux de détention.

Fait à Vendin-le-Vieil le 03 avril 2018
Le directeur du centre pénitentiaire
Signé Vincent VERNET

- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018 qui annule et remplace celle du 18 septembre 2017 relative à l'utilisation de l'armement en position à la porte d'entrée principale

Délégation est donnée à :

monsieur Marc GINGUENE, directeur adjoint
madame Mathilde CUNHA, directrice adjointe
madame Hélène BARON, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
madame Sophie DAILLY, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
monsieur Jean-Frédéric HENRARD, chef de détention
monsieur Khalid BOUCETTA, adjoint au chef de détention
madame Anne LEVEUGLE, officier
monsieur Patrick FARLOT, officier
monsieur Jamel MIRAOU, officier
madame Céline BERTRAND, officier
madame Virginie DELOFFRE, officier
madame Georgette TONYE MAKON, officier
monsieur Christophe DUFOUR, 1er surveillant
monsieur Eric KOBRZYNSKI, 1er surveillant
monsieur Christophe MISIEK, 1er surveillant
monsieur Sébastien GILLES, 1er surveillant
monsieur Robert LEDOUX, major
monsieur Yannick BRUGGEMAN, 1er surveillant
monsieur Mohamed EL BENNOURI, 1er surveillant
monsieur Gilles BERNARD, 1er surveillant
monsieur Nordine AMARA, 1er surveillant
madame Michèle DAUTRICHE, 1ère surveillante
monsieur Gilles DELOFFRE, 1er surveillant
madame Valérie LANDAIS, 1ère surveillante
monsieur Benoît PAEPEGAEY, 1er surveillant
monsieur Rachid SBIAY, 1er surveillant
monsieur Abdoullah TAGROUDJT, 1er surveillant
madame Caroline VAST, 1ère surveillante
monsieur Saïd AIT AHMED, 1er surveillant
madame Isabelle WOSIAK, 1ère surveillante

Pour recourir, sans autorisation préalable, dans le cadre d'une mission de sécurité aux armes en dépôt à la porte d'entrée principale (PEP).

Fait à Vendin-le-Vieil le 03 avril 2018
Le directeur du centre pénitentiaire
Signé Vincent VERNET

- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018 qui annule et remplace celle du 18 septembre 2017 relative aux autorisations de visite autres que celle des familles

Délégation est donnée à :

-monsieur Marc GINGUENE, directeur adjoint
-madame Mathilde CUNHA, directrice adjointe
-madame Hélène BARON, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
-madame Sophie DAILLY, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction

Pour la conduite de la procédure et les décisions relatives aux autorisations de visiter le centre pénitentiaire, aux autorisations pour les ministres du culte extérieurs de célébrer offices ou prêches, aux autorisations données aux personnes extérieures d'animer des activités pour les personnes détenues, à la suspension provisoire, en cas d'urgence, d'un mandataire agréé, à la suspension de l'agrément d'un visiteur de prison en cas d'urgence pour des motifs graves, aux délivrances de permis de communiquer aux avocats dans les autres cas que ceux listés dans l'article R57-6-5 à l'alinéa 1.

Fait à Vendin-le-Vieil le 03 avril 2018
Le directeur du centre pénitentiaire
Signé Vincent VERNET

- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018 qui annule et remplace celle du 18 septembre 2017 relative à des autorisations de mouvements d'argent

Délégation est donnée à :

monsieur Marc GINGUENE, directeur adjoint
madame Mathilde CUNHA, directrice adjointe

pour la conduite de la procédure et les décisions relatives à des autorisations de mouvements d'argent, concernant les condamnés pour opérer un versement à l'extérieur depuis la part disponible de leur compte nominatif, pour les personnes détenues d'envoyer à leur famille une somme figurant sur leur part disponible, pour un détenu hospitalisé de détenir une somme d'argent retirée de la part disponible, pour une personne détenue de percevoir des subsides de personnes non titulaires de permis de visite ou de recevoir des mandats à titre exception en lien avec une dépense.

Fait à Vendin-le-Vieil le 03 avril 2018
Le directeur du centre pénitentiaire
Signé Vincent VERNET

- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018 qui annule et remplace celle du 18 septembre 2017 relative à la commission pluridisciplinaire unique

Délégation est donnée à :

monsieur Marc GINGUENE, directeur adjoint
madame Mathilde CUNHA, directrice adjointe
madame Hélène BARON, attachée d'administration
madame Sophie DAILLY, attachée d'administration
monsieur Jean-Frédéric HENRARD, chef de détention
monsieur Khalid BOUCETTA, adjoint au chef de détention
madame Anne LEVEUGLE, officier
monsieur Patrick FARLOT, officier
monsieur Jamel MIRAOU, officier
madame Céline BERTRAND, officier
madame Virginie DELOFFRE, officier
madame Georgette TONYE MAKON, officier

Pour la conduite de la procédure et les décisions relatives à la présidence, la composition et la convocation de la Commission Pluridisciplinaire Unique.

Fait à Vendin-le-Vieil le 03 avril 2018
Le directeur du centre pénitentiaire
Signé Vincent VERNET

- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018 qui annule et remplace celle du 18 septembre 2017 relative à des restrictions de correspondance écrite ou d'accès au téléphone

Délégation est donnée à :

monsieur Marc GINGUENE, directeur adjoint
madame Mathilde CUNHA, directrice adjointe
madame Hélène BARON, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction

madame Sophie DAILLY, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
monsieur Jean-Frédéric HENRARD, chef de détention
monsieur Khalid BOUCETTA, adjoint au chef de détention

Pour la conduite de la procédure et les décisions relatives à une retenue de correspondance écrite, tant reçue qu'expédiée et sa notification à la personne détenue, aux autorisations, refus, suspension ou retrait, pour les condamnés incarcérés en établissement pour peine, de téléphoner.

Fait à Vendin-le-Vieil le 03 avril 2018
Le directeur du centre pénitentiaire
Signé Vincent VERNET

- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018 qui annule et remplace celle du 18 septembre 2017 relative aux cours par correspondance et à la présentation à des examens dans l'établissement

Délégation est donnée à :

monsieur Marc GINGUENE, directeur adjoint
madame Mathilde CUNHA, directrice adjointe
madame Hélène BARON, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
madame Sophie DAILLY, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction

Pour la conduite de la procédure et les décisions relatives aux autorisations de recevoir des cours par correspondance autres que ceux organisés par l'Éducation Nationale ou de refus opposé à une personne détenue de se présenter aux épreuves écrites ou orales d'un examen organisé dans l'établissement.

Fait à Vendin-le-Vieil le 03 avril 2018
Le directeur du centre pénitentiaire
Signé Vincent VERNET

- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018 qui annule et remplace celle du 18 septembre 2017 relative à une décision prise en urgence par le chef d'établissement relevant normalement du directeur interrégionale

Délégation est donnée à :

monsieur Marc GINGUENE, directeur adjoint
madame Mathilde CUNHA, directrice adjointe
madame Hélène BARON, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
madame Sophie DAILLY, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction

Pour la conduite de la procédure et les décisions relatives à une demande au directeur interrégional relevant de sa compétence ou, du fait de l'urgence, d'une décision relevant normalement du bloc de compétence de ce dernier, à charge pour le chef d'établissement ou son représentant de l'en informer sans délai et si possible téléphoniquement.

Fait à Vendin-le-Vieil le 03 avril 2018
Le directeur du centre pénitentiaire
Signé Vincent VERNET

- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018 qui annule et remplace celle du 18 septembre 2017 relative à la délivrance de toute certification conforme de copie, extrait de document ou de signature concernant une personne détenue

Délégation est donnée à :

monsieur Marc GINGUENE, directeur adjoint
madame Mathilde CUNHA, directrice adjointe
madame Hélène BARON, attachée d'administration
madame Sophie DAILLY, attachée d'administration

Pour la conduite de la procédure et les décisions relatives à la délivrance à toute autorité habilitée par la loi ou les règlements de tout extrait ou copie certifiée conforme de toute pièce qui se trouve en possession de l'établissement pénitentiaire, de légaliser la signature d'une personne détenue en sa présence pour la gestion de ses affaires privées.

Fait à Vendin-le-Vieil le 03 avril 2018
Le directeur du centre pénitentiaire
Signé Vincent VERNET

- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018 qui annule et remplace celle du 18 septembre 2017 relative à la délivrance, suspension et annulation des permis de visite

Délégation est donnée à :

monsieur Marc GINGUENE, directeur adjoint
madame Mathilde CUNHA, directrice adjointe
madame Hélène BARON, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
madame Sophie DAILLY, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction

monsieur Jean-Frédéric HENRARD, commandant pénitentiaire, dans le cadre de l'astreinte de direction

Pour la conduite de la procédure relative à la délivrance, suspension, annulation des permis de visite des condamnés au refus temporaire d'usage d'un permis de visite dans des circonstances exceptionnelles, ou de délivrance de permis de communiquer aux avocats pour les condamnés dans les autres cas que ceux définis dans les articles 712-6, 712-7 et 712-8 du CPP.

Fait à Vendin-le-Vieil le 03 avril 2018
Le directeur du centre pénitentiaire
Signé Vincent VERNET

- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018 qui annule et remplace celle du 18 septembre 2017 relative à une demande d'investigation corporelle interne

Délégation est donnée à :

monsieur Marc GINGUENE, directeur adjoint
madame Mathilde CUNHA, directrice adjointe
madame Hélène BARON, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
madame Sophie DAILLY, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
monsieur Jean-Frédéric HENRARD, chef de détention
monsieur Khalid BOUCETTA, l'adjoint au chef de détention
madame Anne LEVEUGLE, officier
monsieur Patrick FARLOT, officier
monsieur Jamel MIRAOU, officier
madame Céline BERTRAND, officier
madame Virginie DELOFFRE, officier
madame Georgette TONYE MAKON, officier

Pour la conduite de la procédure et les décisions relatives à une demande d'investigation corporelle interne adressée au Procureur de la République près le TGI de Béthune dans le cadre de recherche de produits ou matériels illicites.

Fait à Vendin-le-Vieil le 03 avril 2018
Le directeur du centre pénitentiaire
Signé Vincent VERNET

- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018 qui annule et remplace celle du 18 septembre 2017 relative à l'engagement de poursuites disciplinaires

Délégation est donnée à :

monsieur Marc GINGUENE, directeur adjoint
madame Mathilde CUNHA, directrice adjointe
madame Hélène BARON, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
madame Sophie DAILLY, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
monsieur Jean-Frédéric HENRARD, chef de détention, dans le cadre de l'astreinte de direction
monsieur Khalid BOUCETTA, adjoint au chef de détention, dans le cadre de la permanence officier
madame Anne LEVEUGLE, lieutenant pénitentiaire, dans le cadre de la permanence officier
monsieur Patrick FARLOT, lieutenant pénitentiaire, dans le cadre de la permanence officier
monsieur Jamel MIRAOU, lieutenant pénitentiaire, dans le cadre de la permanence officier
madame Céline BERTRAND, lieutenant pénitentiaire, dans le cadre de la permanence officier
madame Virginie DELOFFRE, lieutenant pénitentiaire, dans le cadre de la permanence officier
madame Georgette TONYE MAKON, lieutenant pénitentiaire, dans le cadre de la permanence officier

Pour la conduite de la procédure et les décisions relatives à l'engagement des poursuites disciplinaires concernant les personnes détenues.

Fait à Vendin-le-Vieil le 03 avril 2018
Le directeur du centre pénitentiaire
Signé Vincent VERNET

- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018 qui annule et remplace celle du 18 septembre 2017 relative à la gestion de l'isolement d'une personne détenue

Délégation est donnée à :

monsieur Marc GINGUENE, directeur adjoint
madame Mathilde CUNHA, directrice adjointe
madame Hélène BARON, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
madame Sophie DAILLY, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction

Pour la conduite de la procédure et les décisions relatives au placement à l'isolement avec urgence ou sans urgence, de levée d'isolement, de première prolongation ou de proposition de prolongation avec rapport circonstancié, d'autorisation d'une personne détenue à participer avec d'autres à des activités communes sur le quartier d'isolement.

Fait à Vendin-le-Vieil le 03 avril 2018
Le directeur du centre pénitentiaire
Signé Vincent VERNET

- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018 qui annule et remplace celle du 18 septembre 2017 relative à la désignation des personnes détenues autorisées à participer à des activités

Délégation est donnée à :

monsieur Marc GINGUENE, directeur adjoint
madame Mathilde CUNHA, directrice adjointe
madame Hélène BARON, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
madame Sophie DAILLY, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
monsieur Jean-Frédéric HENRARD, chef de détention
monsieur Khalid BOUCETTA, adjoint au chef de détention
madame Anne LEVEUGLE, lieutenant pénitentiaire
monsieur Patrick FARLOT, lieutenant pénitentiaire
monsieur Jamel MIRAOU, lieutenant pénitentiaire
madame Céline BERTRAND, lieutenant pénitentiaire
madame Virginie DELOFFRE, lieutenant pénitentiaire
madame Georgette TONYE MAKON, lieutenant pénitentiaire

Pour la conduite de la procédure et les décisions relatives à l'interdiction pour les personnes détenues de participer par mesure d'ordre et de sécurité à des activités physiques et sportives.

Fait à Vendin-le-Vieil le 03 avril 2018
Le directeur du centre pénitentiaire
Signé Vincent VERNET

- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018 qui annule et remplace celle du 18 septembre 2017 relative aux mesures de contrôle pour les personnes accédant au centre pénitentiaire

Délégation est donnée à :

monsieur Marc GINGUENE, directeur adjoint
madame Mathilde CUNHA, directrice adjointe
madame Hélène BARON, attachée d'administration
madame Sophie DAILLY, attachée d'administration
monsieur Jean-Frédéric HENRARD, chef de détention
monsieur Khalid BOUCETTA, l'adjoint au chef de détention
madame Anne LEVEUGLE, lieutenant pénitentiaire
monsieur Patrick FARLOT, lieutenant pénitentiaire
monsieur Jamel MIRAOU, lieutenant pénitentiaire
madame Céline BERTRAND, lieutenant pénitentiaire
madame Virginie DELOFFRE, lieutenant pénitentiaire
madame Georgette TONYE MAKON, lieutenant pénitentiaire
monsieur Robert LEDOUX, major
monsieur Christophe DUFOUR, 1er surveillant
monsieur Eric KOBRZYNSKI, 1er surveillant
monsieur Christophe MISIEK, 1er surveillant
monsieur Sébastien GILLES, 1er surveillant
monsieur Yannick BRUGGEMAN, 1er surveillant
monsieur Mohamed EL BENNOURI, 1er surveillant
monsieur Gilles BERNARD, 1er surveillant
monsieur Nordine AMARA, 1er surveillant
madame Michèle DAUTRICHE, 1ère surveillante
monsieur Gilles DELOFFRE, 1er surveillant
madame Valérie LANDAIS, 1ère surveillante
monsieur Benoît PAEPEGAEY, 1er surveillant
monsieur Rachid SBIAY, 1er surveillant
monsieur Abdoullah TAGROUDJ, 1er surveillant
madame Caroline VAST, 1ère surveillante
monsieur Saïd AIT AHMED, 1er surveillant
madame Isabelle WOSIAK, 1ère surveillante

Pour la conduite de la procédure et les décisions relatives à la mise en œuvre des mesures de contrôle, pour des motifs de sécurité, des personnes accédant au centre pénitentiaire.

Fait à Vendin-le-Vieil le 03 avril 2018
Le directeur du centre pénitentiaire
Signé Vincent VERNET

- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018 relative aux retenues au profit du trésor public

Délégation est donnée à :

monsieur Marc GINGUENE, directeur adjoint
madame Mathilde CUNHA, directrice adjointe
madame Hélène BARON, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
madame Sophie DAILLY, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction

Pour prononcer les retenues de valeurs pécuniaires en réparation de dommages matériels causés en détention.

Fait à Vendin-le-Vieil le 03 avril 2018
Le directeur du centre pénitentiaire
Signé Vincent VERNET

- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018 qui annule et remplace celle du 18 septembre 2017 relative :
aux mesures de retrait, pour des motifs de sécurité, des objets et vêtements habituellement laissés en leur possession ainsi que des médicaments, matériels et appareillage médicaux / aux mesures de fouille des personnes détenues / à l'utilisation de moyens de contrainte

Délégation est donnée à :

monsieur Marc GINGUENE, directeur adjoint
madame Mathilde CUNHA, directrice adjointe
madame Hélène BARON, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
madame Sophie DAILLY, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
monsieur Jean-Frédéric HENRARD, chef de détention
monsieur Khalid BOUCETTA, l'adjoint au chef de détention
madame Anne LEVEUGLE, officier
monsieur Patrick FARLOT, officier
monsieur Jamel MIRAOU, officier
madame Céline BERTRAND, officier
madame Virginie DELOFFRE, officier
madame Georgette TONYE MAKON, officier
monsieur Robert LEDOUX, major
monsieur Christophe DUFOR, 1er surveillant
monsieur Eric KOBRZYNSKI, 1er surveillant
monsieur Christophe MISIEK, 1er surveillant
monsieur Sébastien GILLES, 1er surveillant
monsieur Yannick BRUGGEMAN, 1er surveillant
monsieur Mohamed EL BENNOURI, 1er surveillant
monsieur Gilles BERNARD, 1er surveillant
monsieur Nordine AMARA, 1er surveillant
madame Michèle DAUTRICHE, 1ère surveillante
monsieur Gilles DELOFFRE, 1er surveillant
madame Valérie LANDAIS, 1ère surveillante
monsieur Benoît PAEPEGAEY, 1er surveillant
monsieur Rachid SBIAY, 1er surveillant
monsieur Abdoullah TAGROUDJ, 1er surveillant
madame Caroline VAST, 1ère surveillante
monsieur Saïd AIT AHMED, 1er surveillant
madame Isabelle WOSIAK, 1ère surveillante

Pour la conduite de la procédure et les décisions relatives aux mesures de retrait, pour des motifs de sécurité, des objets et vêtements habituellement laissés en leur possession ainsi que des médicaments, matériels et appareillage médicaux, aux mesures de fouille des personnes détenues et à l'utilisation de moyens de contrainte

Fait à Vendin-le-Vieil le 03 avril 2018
Le directeur du centre pénitentiaire
Signé Vincent VERNET

- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018 qui annule et remplace celle du 18 septembre 2017, relative au placement préventif en cellule disciplinaire ou en cellule de confinement

Délégation est donnée à :

monsieur Marc GINGUENE, directeur adjoint
madame Mathilde CUNHA, directrice adjointe
madame Hélène BARON, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
madame Sophie DAILLY, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
monsieur Jean-Frédéric HENRARD, chef de détention
monsieur Khalid BOUCETTA, adjoint au chef de détention
madame Anne LEVEUGLE, officier
monsieur Patrick FARLOT, officier
monsieur Jamel MIRAOU, officier
madame Céline BERTRAND, officier
madame Virginie DELOFFRE, officier
madame Georgette TONYE MAKON, officier
monsieur Robert LEDOUX, major
monsieur Christophe DUFOR, 1er surveillant
monsieur Eric KOBRZYNSKI, 1er surveillant
monsieur Christophe MISIEK, 1er surveillant
monsieur Sébastien GILLES, 1er surveillant
monsieur Yannick BRUGGEMAN, 1er surveillant
monsieur Mohamed EL BENNOURI, 1er surveillant
monsieur Gilles BERNARD, 1er surveillant

monsieur Nordine AMARA, 1er surveillant
madame Michèle DAUTRICHE, 1ère surveillante
monsieur Gilles DELOFFRE, 1er surveillant
madame Valérie LANDAIS, 1ère surveillante
monsieur Benoît PAEPEGAEY, 1er surveillant
monsieur Rachid SBIAY, 1er surveillant
monsieur Abdoullah TAGROUDJT, 1er surveillant
madame Caroline VAST, 1ère surveillante
monsieur Saïd AIT AHMED, 1er surveillant
madame Isabelle WOSIAK, 1ère surveillante

Pour la conduite de la procédure et le placement préventif en cellule disciplinaire, de confinement provisoire.

Fait à Vendin-le-Vieil le 03 avril 2018
Le directeur du centre pénitentiaire
Signé Vincent VERNET

- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018 qui annule et remplace celle du 18 septembre 2017 relative à la désignation des personnes détenues autorisées à participer à des activités

Délégation est donnée à :

monsieur Marc GINGUENE, directeur adjoint
madame Mathilde CUNHA, directrice adjointe
madame Hélène BARON, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
madame Sophie DAILLY, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
monsieur Jean-Frédéric HENRARD, chef de détention
monsieur Khalid BOUCETTA, adjoint au chef de détention
madame Anne LEVEUGLE, lieutenant pénitentiaire
monsieur Patrick FARLOT, lieutenant pénitentiaire
monsieur Jamel MIRAOUÏ, lieutenant pénitentiaire
madame Céline BERTRAND, lieutenant pénitentiaire
madame Virginie DELOFFRE, lieutenant pénitentiaire
madame Georgette TONYE MAKON, lieutenant pénitentiaire

Pour la conduite de la procédure et les décisions relatives à la désignation des personnes détenues autorisées à participer à des activités.

Fait à Vendin-le-Vieil le 03 avril 2018
Le directeur du centre pénitentiaire
Signé Vincent VERNET

- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018 qui annule et remplace celle du 18 septembre 2017 relative au placement en cellule de protection d'urgence

Délégation est donnée à :

monsieur Marc GINGUENE, directeur adjoint
madame Mathilde CUNHA, directrice adjointe
madame Hélène BARON, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
madame Sophie DAILLY, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
monsieur Jean-Frédéric HENRARD, chef de détention
monsieur Khalid BOUCETTA, adjoint au chef de détention

Pour la conduite de la procédure et les décisions relatives au placement en cellule de protection d'urgence d'une personne détenue du centre pénitentiaire en crise suicidaire pour un délai maximum de 24 heures, en informant sans délai l'Unité de Soins ou le Centre 15.

Fait à Vendin-le-Vieil le 03 avril 2018
Le directeur du centre pénitentiaire
Signé Vincent VERNET

- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018 qui annule et remplace celle du 1ER mars 2016 relative à la présidence de la commission de discipline

Délégation est donnée à :

monsieur Marc GINGUENE, directeur adjoint
madame Mathilde CUNHA, directrice adjointe
monsieur Jean-Frédéric HENRARD, chef de détention, dans le cadre de l'astreinte de direction

pour la conduite de la procédure et la présidence de la commission de discipline.

Fait à Vendin-le-Vieil le 03 avril 2018
Le directeur du centre pénitentiaire
Signé Vincent VERNET

- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018 qui annule et remplace celle du 18 septembre 2017 relative à la prise en charge d'objets ou bijoux appartenant à un détenu

Délégation est donnée à :

monsieur Marc GINGUENE, directeur adjoint
madame Mathilde CUNHA, directrice adjointe
madame Hélène BARON, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
madame Sophie DAILLY, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
monsieur Jean-Frédéric HENRARD, chef de détention
monsieur Khalid BOUCETTA, adjoint au chef de détention

Pour la conduite de la procédure et les décisions relatives au refus de prise en charge d'objets ou bijoux en raison de leur prix ou de leur volume ou à l'autorisation de remise à un tiers d'objets appartenant à un détenu et ne pouvant être joints à son transfert.

Fait à Vendin-le-Vieil le 03 avril 2018
Le directeur du centre pénitentiaire
Signé Vincent VERNET

- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018 qui annule et remplace celle du 18 septembre 2017 relative au recours gracieux ou plainte administrative des personnes détenues

Délégation est donnée à :

monsieur Marc GINGUENE, directeur adjoint
madame Mathilde CUNHA, directrice adjointe
madame Hélène BARON, attachée d'administration
madame Sophie DAILLY, attachée d'administration
monsieur Jean-Frédéric HENRARD, chef de détention
monsieur Khalid BOUCETTA, l'adjoint au chef de détention
madame Anne LEVEUGLE, lieutenant pénitentiaire
monsieur Patrick FARLOT, lieutenant pénitentiaire
monsieur Jamel MIRAOUÏ, lieutenant pénitentiaire
madame Céline BERTRAND, lieutenant pénitentiaire
madame Virginie DELOFFRE, lieutenant pénitentiaire
madame Georgette TONYE MAKON, lieutenant pénitentiaire

Pour la conduite de la procédure et les décisions à intervenir en cas de recours gracieux de requête ou de plainte administrative des personnes détenues.

Fait à Vendin-le-Vieil le 03 avril 2018
Le directeur du centre pénitentiaire
Signé Vincent VERNET

- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018 qui annule et remplace celle du 18 septembre 2017 relative à l'autorisation pour un retrait d'argent

Délégation est donnée à :

monsieur Marc GINGUENE, directeur adjoint
madame Mathilde CUNHA, directrice adjointe
madame Hélène BARON, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
madame Sophie DAILLY, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
monsieur Jean-Frédéric HENRARD, chef de détention dans le cadre de l'astreinte de direction

Pour la conduite de la procédure et les décisions relatives à l'autorisation pour un détenu de retirer des sommes de son livret d'épargne.

Fait à Vendin-le-Vieil le 03 avril 2018
Le directeur du centre pénitentiaire
Signé Vincent VERNET

- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018 qui annule et remplace celle du 18 septembre 2017 relative au retrait en urgence d'une personne détenue placée à l'extérieur du centre pénitentiaire

Délégation est donnée à :

monsieur Marc GINGUENE, directeur adjoint
madame Mathilde CUNHA, directrice adjointe
madame Hélène BARON, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
madame Sophie DAILLY, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
monsieur Jean-Frédéric HENRARD, chef de détention
monsieur Khalid BOUCETTA, adjoint au chef de détention
madame Anne LEVEUGLE, lieutenant pénitentiaire
monsieur Patrick FARLOT, lieutenant pénitentiaire
monsieur Jamel MIRAOUÏ, lieutenant pénitentiaire
madame Céline BERTRAND, lieutenant pénitentiaire
madame Virginie DELOFFRE, lieutenant pénitentiaire
madame Georgette TONYE MAKON, lieutenant pénitentiaire

Pour la conduite de la procédure et les décisions relatives au retrait en urgence d'une mesure de placement sous surveillance électronique en la motivant et en procédant à la réintégration du condamné ou plus généralement la réintégration d'un détenu se trouvant à l'extérieur de l'enceinte du centre pénitentiaire.

Fait à Vendin-le-Vieil le 03 avril 2018
Le directeur du centre pénitentiaire
Signé Vincent VERNET

- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018 qui annule et remplace celle du 18 septembre 2017 relative à la fixation des sommes détenues par les personnes détenues autorisées à se trouver à l'extérieur de l'établissement

Délégation est donnée à :

monsieur Marc GINGUENE, directeur adjoint
madame Mathilde CUNHA, directrice adjointe
madame Hélène BARON, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
madame Sophie DAILLY, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
monsieur Jean-Frédéric HENRARD, chef de détention dans le cadre de l'astreinte de direction

Pour la conduite de la procédure et les décisions relatives à la fixation des sommes détenues par les personnes admises au régime de la semi liberté, bénéficiant d'une mesure de placement extérieur ou d'une permission de sortie autorisées par le chef d'établissement, à l'autorisation qui est faite à un détenu de pouvoir travailler pour son propre compte ou pour une association.

Fait à Vendin-le-Vieil le 03 avril 2018
Le directeur du centre pénitentiaire
Signé Vincent VERNET

- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018 qui annule et remplace celle du 18 septembre 2017 relative à la sortie des armes et du matériel de sécurité de l'armurerie

Délégation est donnée à :

monsieur Marc GINGUENE, directeur adjoint
madame Mathilde CUNHA, directrice adjointe
madame Hélène BARON, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
madame Sophie DAILLY, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
monsieur Jean-Frédéric HENRARD, chef de détention dans le cadre de l'astreinte de direction

Pour accéder à l'armurerie, sans autorisation préalable, dans le cadre d'une mission de sécurité pour sortir de l'armement ou du matériel de sécurité pour une intervention dans le chemin de ronde si les armes en dépôt à la porte d'entrée principale (PEP) paraissent insuffisantes au traitement de l'incident.

Fait à Vendin-le-Vieil le 03 avril 2018
Le directeur du centre pénitentiaire
Signé Vincent VERNET

- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018 qui annule et remplace celle du 18 septembre 2017 relative aux habilitations ou suspensions provisoires d'habilitations

Délégation est donné à :

monsieur Marc GINGUENE, directeur adjoint
madame Mathilde CUNHA, directrice adjointe
madame Hélène BARON, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
madame Sophie DAILLY, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
monsieur Jean-Frédéric HENRARD, chef de détention, dans le cadre de l'astreinte de direction

Pour la conduite de la procédure relative aux suspensions provisoires d'habilitation de personnels hospitaliers autre que praticien hospitalier temps plein, d'autorisations d'accès de personnels hospitaliers sur proposition du Directeur du Centre Hospitalier concerné par le protocole cité dans l'article R.6112-16 du CSP en cas d'absence ou empêchement de personnel habilité, aux autorisations d'accès pour les personnes des collectivités territoriales ou d'associations intervenant pour des actions de prévention et éducation pour la santé ou aux personnels de structures spécialisées de soins et de prévention en addictologie pour la prise en charge des personnes détenues dépendantes de produits illicites ou pas.

Fait à Vendin-le-Vieil le 03 avril 2018
Le directeur du centre pénitentiaire
Signé Vincent VERNET

- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018 qui annule et remplace celle du 18 septembre 2017 relative à la suspension à titre préventive d'une activité ou formation professionnelle rémunérée

Délégation est donnée à :

monsieur Marc GINGUENE, directeur adjoint
madame Mathilde CUNHA, directrice adjointe

madame Hélène BARON, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
madame Sophie DAILLY, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
monsieur Jean-Frédéric HENRARD, chef de détention
monsieur Khalid BOUCETTA, l'adjoint au chef de détention
madame Anne LEVEUGLE, lieutenant pénitentiaire
monsieur Patrick FARLOT, lieutenant pénitentiaire
madame Céline BERTRAND, lieutenant pénitentiaire
madame Virginie DELOFFRE, lieutenant pénitentiaire
madame Georgette TONYE MAKON, lieutenant pénitentiaire
monsieur Robert LEDOUX, major
monsieur Christophe DUFOUR, 1er surveillant
monsieur Eric KOBRZYNSKI, 1er surveillant
monsieur Christophe MISIEK, 1er surveillant
monsieur Sébastien GILLES, 1er surveillant
monsieur Yannick BRUGGEMAN, 1er surveillant
monsieur Mohamed EL BENNOURI, 1er surveillant
monsieur Gilles BERNARD, 1er surveillant
monsieur Nordine AMARA, 1er surveillant
madame Michèle DAUTRICHE, 1ère surveillante
monsieur Gilles DELOFFRE, 1er surveillant
madame Valérie LANDAIS, 1ère surveillante
monsieur Benoît PAEPEGAEY, 1er surveillant
monsieur Rachid SBIAY, 1er surveillant
monsieur Abdoullah TAGROUDJ, 1er surveillant
madame Caroline VAST, 1ère surveillante
monsieur Saïd AIT AHMED, 1er surveillant
madame Isabelle WOSIAK, 1ère surveillante

Pour la conduite de la procédure et les décisions relatives à la suspension à titre préventif d'une activité professionnelle ou d'une formation professionnelle lorsqu'une faute est commise pendant ou à l'occasion de cette activité nécessitant le retrait de la personne détenue pour y mettre fin ou faire cesser le trouble qui en découle.

Fait à Vendin-le-Vieil le 03 avril 2018
Le directeur du centre pénitentiaire
Signé Vincent VERNET

- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018, remplace celle du 12 octobre 2017, relative à la transmission de sommes d'argent acquises sans autorisation préalable, au régisseur des comptes nominatifs

Délégation est donnée à :

monsieur Marc GINGUENE, directeur adjoint
madame Mathilde CUNHA, directrice adjointe
madame Hélène BARON, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
madame Sophie DAILLY, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction

Pour transmettre au régisseur des comptes nominatifs (qui procède au versement au Trésor Public) les sommes d'argent trouvées en possession irrégulière des personnes détenues, acquises ou introduites irrégulièrement.

Fait à Vendin-le-Vieil le 03 avril 2018
Le directeur du centre pénitentiaire
Signé Vincent VERNET

- Délégation de compétence en date du 3 avril 2018 qui annule et remplace celle du 18 septembre 2017 relative à l'organisation des visites de détenus dans un parloir

Délégation est donnée à :

monsieur Marc GINGUENE, directeur adjoint
madame Mathilde CUNHA, directrice adjointe
madame Hélène BARON, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
madame Sophie DAILLY, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
monsieur Jean-Frédéric HENRARD, chef de détention
monsieur Khalid BOUCETTA, adjoint au chef de détention
madame Anne LEVEUGLE, lieutenant pénitentiaire
monsieur Patrick FARLOT, lieutenant pénitentiaire
monsieur Jamel MIRAOUJ, lieutenant pénitentiaire
madame Céline BERTRAND, lieutenant pénitentiaire
madame Virginie DELOFFRE, lieutenant pénitentiaire
madame Georgette TONYE MAKON, lieutenant pénitentiaire

Pour la conduite de la procédure et les décisions relatives à l'organisation des visites d'un détenu dans un parloir avec dispositif de séparation.

Fait à Vendin-le-Vieil le 03 avril 2018
Le directeur du centre pénitentiaire
Signé Vincent VERNET

